



ORION

CE

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE CABLAGE

FRANÇAIS

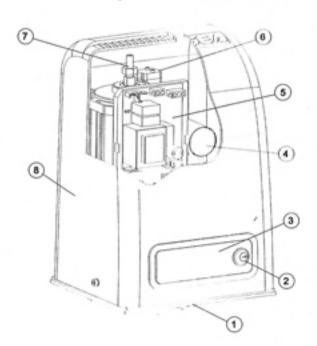
ORION est un motoréducteur dans lequel les organes de ransmission travaillent à bain d'huile. Il se compose d'un nonobloc en aluminium moulé sous pression, dans lequel se ouvent les organes de transmission. La friction mécanique arantit la sécurité anti-écrasement en cas d'obstacle devant portail pendant son mouvement.

Jans le cas de coupure de courent ou d'entretien, l'ORION ispose d'un système de déverrouillage, qui permet le éclenchement des engrenages de façon rapide et facile à aide d'une clef fournie avec l'opérateur. Les fin de course sont u type inductif ou mécanique à levier et se trouvent dans une oîte étanche.

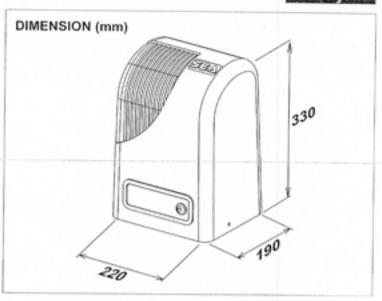
l'armoire électronique de gestion, contrôle toutes les onctionnes du système de l'automatisation y compris le reinage du portail et l'inversion du mouvement en cas 'obstacle. En outre l'ouverture partielle du portail est possible.

NOMENCLATURE PARTS PRINCIPALES

- 1 Plaque de fondation (optionnelle)
- 2 Serrure porte déverrouillage
- 3 Porte d'accès levier de déverrouillage
- 4 Condensateur de décollage
- 5 Armoire électronique
- 6 Encoder magnetique
- 7 Vis réglable friction mécanique
- 8 Carter



DATES TECHNIQUES	ORION 400Kg	ORION 600Kg
Alimentation	230 V (±5%) 50/60 Hz	
Puissance	280 W	320W
Courant absorbé	1,4 A	1,6 A
Vitesse de rotation moteur	1400 rpm	
Rapport de réduction	1/32	
Température ambiante	-20°C +55°C	
Protection thermique	130°C	
Poids (huile comprise)	14 Kg	14,5 Kg
Contenance d'huile	0,21	
Degré protection	IP44	
Vitesse	10,5 m/min	
Poids maxi. portail	400Kg	600Kg
Friction mécanique		
Fin de course inductif ou méd	canique	



1. PREDISPOSITION DU PORTAIL

Contrôler comme première chose que toutes les parts du portail (fixes ou mobiles) ayent une structure resistante et le plus possible indéformable et que:

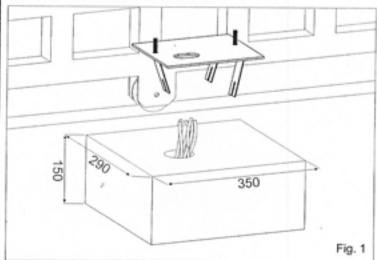
- a) le vantail est suffisamment rigid et compact
- b) la guide d'écoulement inférieure est parfaitement droite horizontale et sans irrégularités qui puissent déranger l'écoulement du portail;
- c) les roues d'écoulement inférieures sont munies de paliers à bille lubrificables ou à étanche;
- d) la guide supérieure est realisée et positionnée de façon que le portail est parfaitement vértical;
- e) les arrêts des fin de courses du vantail sont toujours installés pour éviter son déraillement.

2. ANCRAGE PLAQUE DE FONDATION

Pour l'installation de la plaque de fondation il faut:

2.1. Prévoir, en se basant sur les mésures reportées dans Fig. 1, une petite place de béton où sera murée la plaque de fondation et les boulons d'ancrage.

NB: Il est opportun, si la structure du portail le permet, de soulever la plaque du niveau pavement d'au moins 50 mm pour éviter eventuelles stagnations d'eau.









ITRETIEN PERIODIQUE

ontrôler le niveau de l'huile (bouchon ansparent à la coté du déverrouillage)	Annuel
hanger l'huile	4 ans
érifier la fonctionnalité du déverrouillage	Annuel
érifier la fonctionnalité de la friction sur portail	Annuel
érifier la distance entre pignon et crémaillère .5 mm)	Annuel
érifier l'état d'usure du pignon et de la émaillère	Annuel
ontrôler les vis de fixage	Annuel
érifier l'intégrité des câbles de connexion	Annuel
erifier la fonctionnalité et l'état des fins des courses en verture et fermeture et les plaques relatives	Annuel

utes les opérations sous mentionnées doivent être <u>exécutées</u> ulement par un installateur autorisé.

DECLARATION DE CONFORMITE

La SEA déclare sous sa propre responsabilité que le produit

Orion

répondent aux critères requis essentielles prévues par les directives européennes suivantes et leurs modifications (où elles sont applicables):

89/392/CEE (Directive Machines)

89/336/CEE (Directive Compatibilité Electromagnétique) 73/23/CEE (Directive Basse Tension)

AVERTISSEMENT:

L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normatives en vigueur. Prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A, avec seuil de sensibilité de 0,030A. Tenir les câbles de protection (moteurs, alimentation) séparés des câbles de commandes (poussoirs, photocellules, radio ecc.). Pour éviter des interférences il est préférable de prévoir et de utiliser deux gaines séparées.

UTILISATION:

Le motoreducteur ORION a été conçu uniquement pour l'automatisation des portails coulissants.

RECHANGES:

Adresser les demandes pour pièces de rechanges à: SEA s.r.l. Zona Ind.le, 64020 S.ATTO - Teramo - Italia

SECURITE ET COMPATIBILITE ENVIRONNEMENT:

Ne pas disperser dans l'environnement les matériaux d'emballage et/ou les circuits.

Le déplacement du produit doit être effectué à l'aide des moyens appropriés.

MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN:

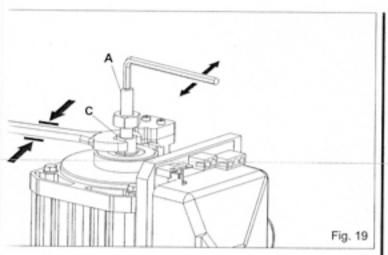
La désinstallation et/ou la mise hors service et/ou l'entretien du moteur ORION doit être effectué seul et uniquement par le personnel autorisé et expert.

N.B. LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES EVENTUELS A LA SUITE D'UNE UTILISATION IMPROPRE, ERRONNEE ET IRRAISONABLE.

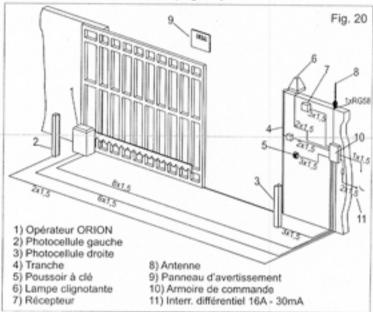
SEA se réserve le droit de toute modification ou variation à ses produits et/ou à la présente notice sans aucune obligation de préavis.





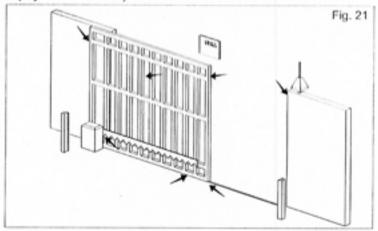


9. SCHEMA DU CABLAGE (Fig. 20)



10. ANALYSE DES RISQUES

Les points indiqués par les flèches dans Fig. 21 doivent potentiellement être considérés dangereux; pour cela l'installateur doit exécuter une analyse des risques appropiée dans le but de prévenir les dangers d'écrasement, trainement, cisaillement, accrochement et blocage, de manière que l'installation soit sure et ne cause pas des dommages à personnes, choses et animaux (Ref. Legislation en vigueur dans le pays d'installation).

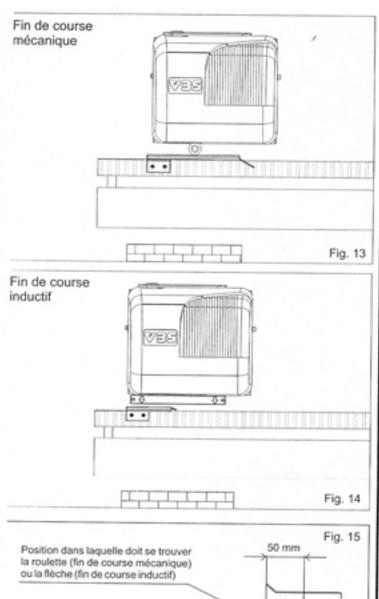


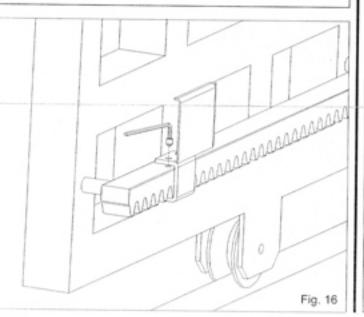
LIRE AVEC ATTENTION

La SEA S.r.I décline toutes les responsabilités par suite de dommages ou accidents provoqués par une rupture éventuelle du produit, si ces dommages se produisent à cause de l'inobservance des instructions contenues dans ce manuel. La manquée utilisation des pièces de rechange originales SEA invalide la garantie et frappe de nullité la responsabilité du constructeur relative à la sécurité (en se référant à la directive machines). L'installation électrique doit être exécutée et certifiée par un professionnel qui a obtenu un certificat d'aptitude; il délivrera la documentation demandée selon les lois en vigueur. Toute la description de cette notice explicative a été extraite du dossier des CONSEILS GENERALS que l'installateur est tenu à lire avant l'exécution du travail d'installation. Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polistyrène expansé, clous, etc.) doivent être tenus au dehors de la portée des enfants, parce qu'ils constituent sources de danger.





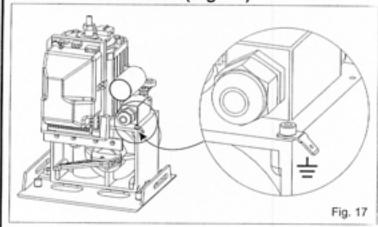




in www.www

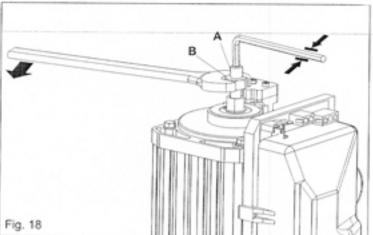
Par le réglage du trimmer du freinage logé sur l'armoire éléctronique il est possible d'obtenir l'arrêt du portail dans le point désiré.

7. MISE A LA TERRE (Fig. 17)



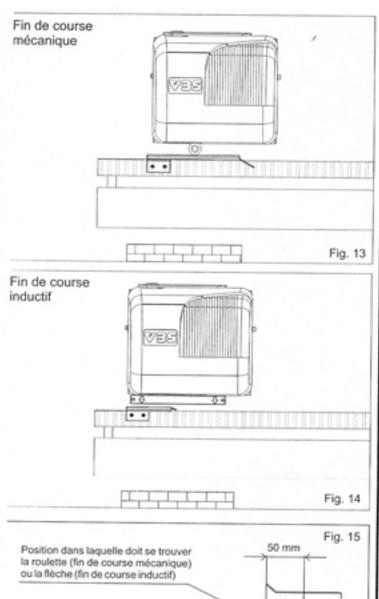
8. REGLAGE DE LA FRICTION

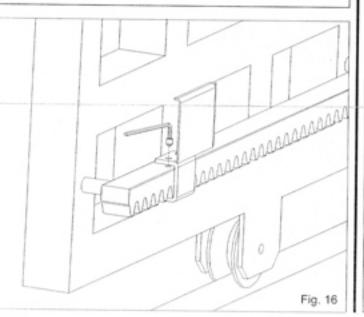
- 8.1. Pour le réglage de la friction opérer comme suit:
- Fermer alimentation.
- Relâcher les écrous de blocage B (Fig. 18) tenant ferme las vis de réglage de la friction (A).
- En tenant bloquer l'arbre moteur (C), agir sur le boulon A (Fig. 19) de façon suivante :
- Sens horaire = moins sensibilité de la friction et plus force de poussée.
- Sens anti-horaire = plus sensibilité de la friction et moins force de poussée.
- 8.2. Après avoir régler la friction, ne pas dépassant les 15 Kgf sur la pointe du vantail (Ref. : UNI EN 12453), revisser l'écrous de blocage B tenant ferme la vis de réglage du freinage (A).







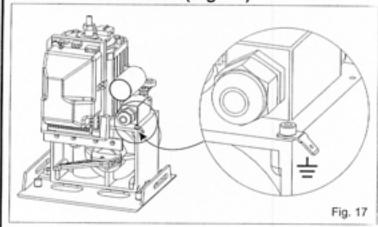




in www.www

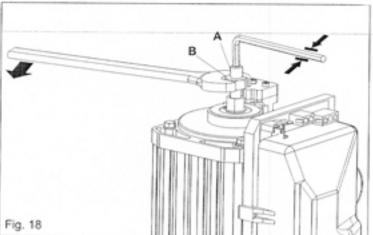
Par le réglage du trimmer du freinage logé sur l'armoire éléctronique il est possible d'obtenir l'arrêt du portail dans le point désiré.

7. MISE A LA TERRE (Fig. 17)



8. REGLAGE DE LA FRICTION

- 8.1. Pour le réglage de la friction opérer comme suit:
- Fermer alimentation.
- Relâcher les écrous de blocage B (Fig. 18) tenant ferme las vis de réglage de la friction (A).
- En tenant bloquer l'arbre moteur (C), agir sur le boulon A (Fig. 19) de façon suivante :
- Sens horaire = moins sensibilité de la friction et plus force de poussée.
- Sens anti-horaire = plus sensibilité de la friction et moins force de poussée.
- 8.2. Après avoir régler la friction, ne pas dépassant les 15 Kgf sur la pointe du vantail (Ref. : UNI EN 12453), revisser l'écrous de blocage B tenant ferme la vis de réglage du freinage (A).



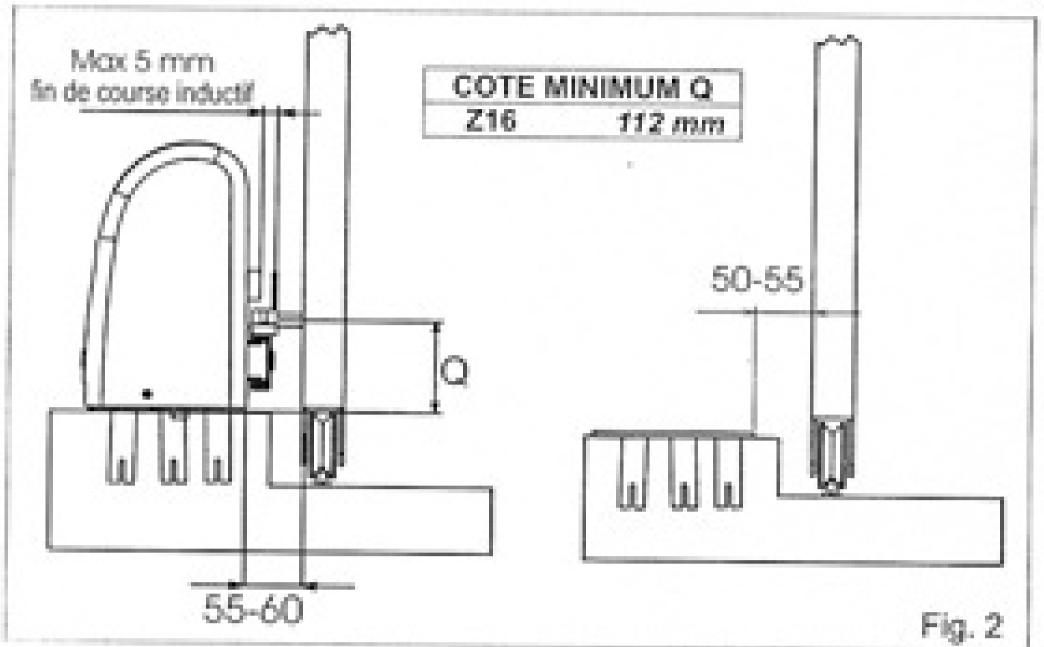






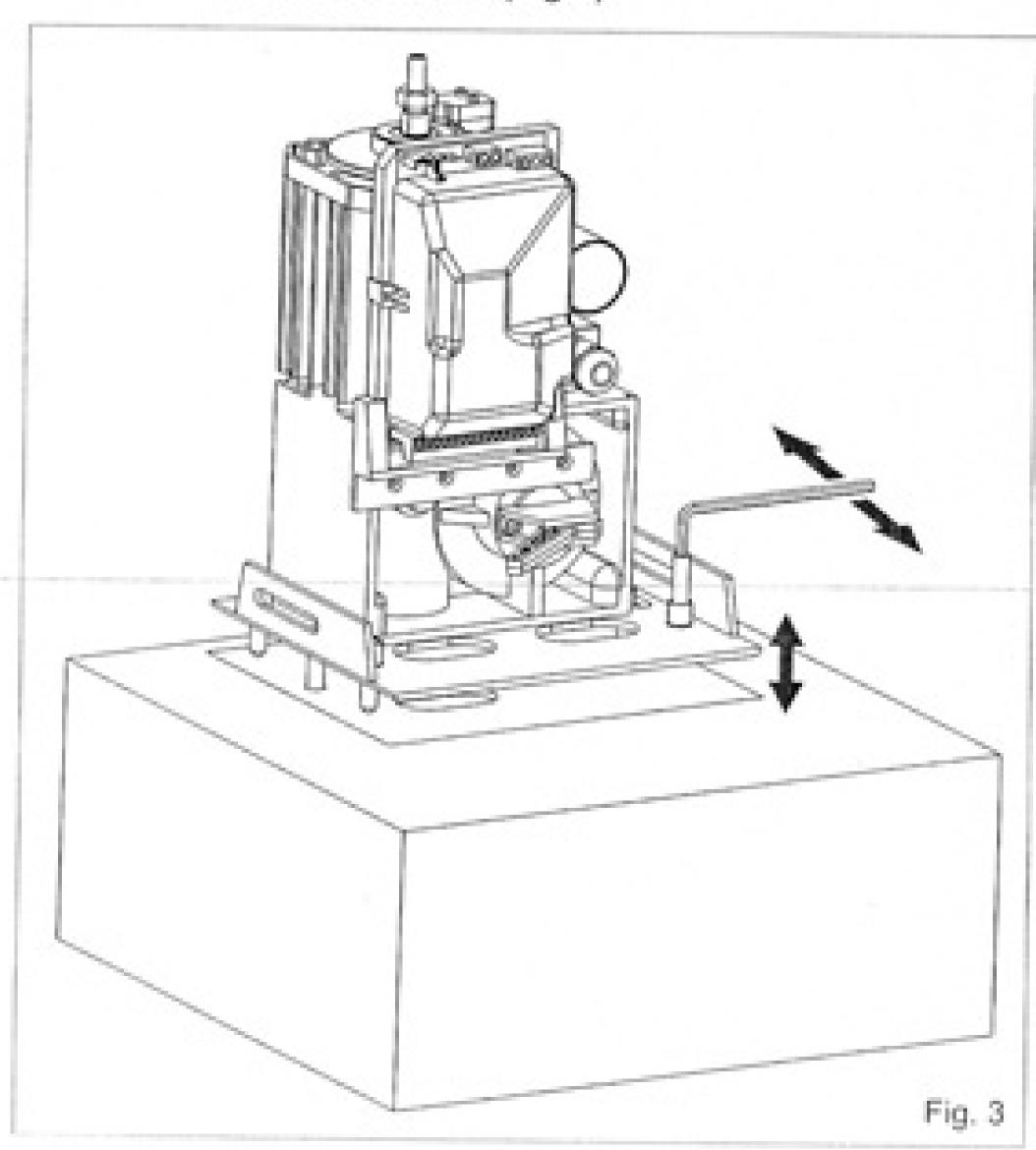


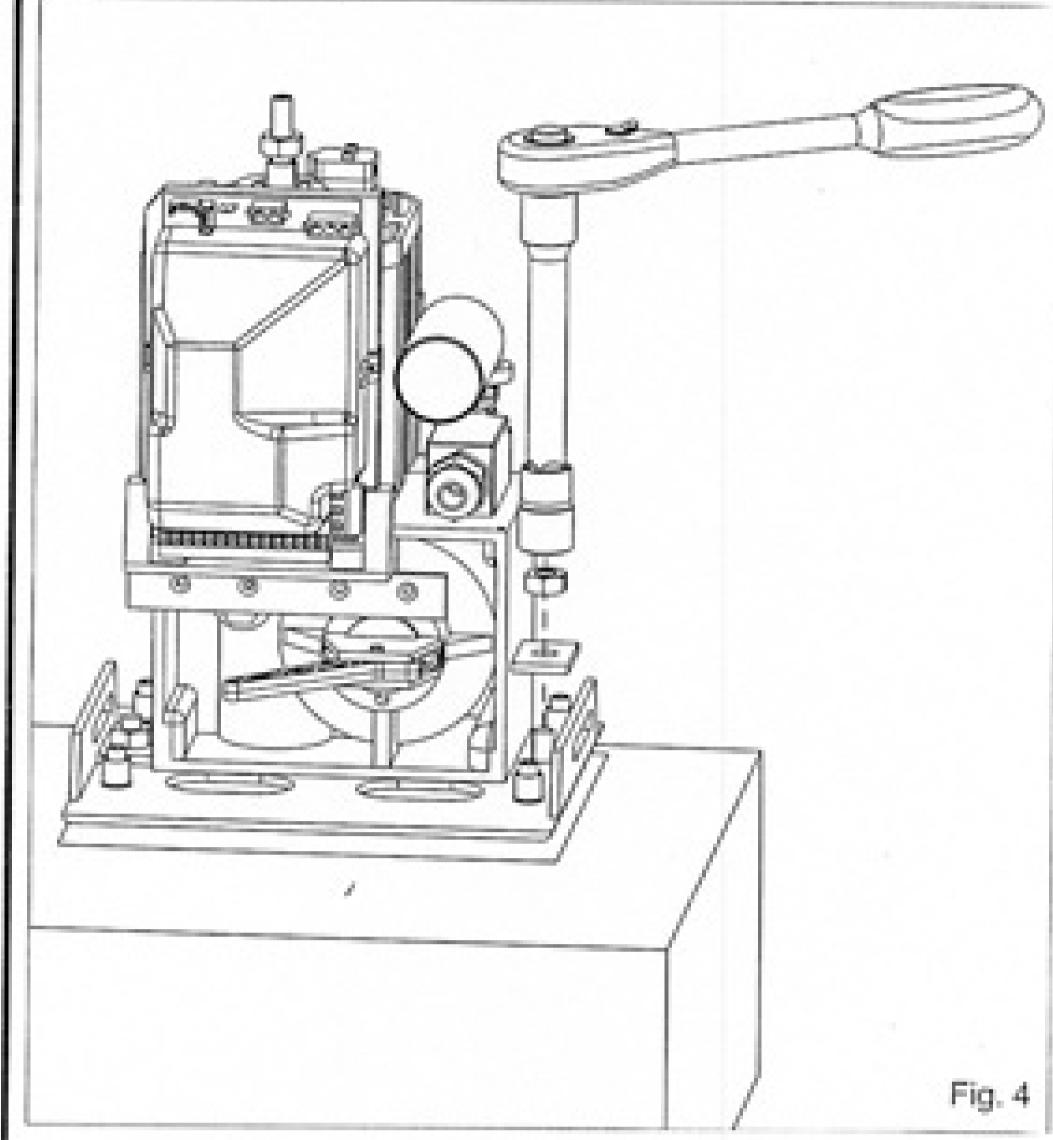
- 2.2. Prévoir une gaine flexible en plastique d'au moins 35 mm de diamètre à insérer dans l'oblong spécial de la plaque avant que cette dernière est cimentée.
- 2.3. Avant de cimenter la plaque d'ancrage s'assurer qu'elle est parfaitement horizontale et que le cote de 50/55 mm indiqué dans Fig. 2 est respecté.



3. INSTALLATION DU MOTOREDUCTEUR

- 3.1. Enlever le carter en dévissant les vis positionnées sur les cotés du motoréducteur.
- 3.2. Régler l'hauteur du motoréducteur en utilisant les grains fournis (Fig. 3) selon les mesures citées dans (Fig. 2).
 Les grains de réglage peuvent être utilisés pour la correction d'un nivelage précédent de la plaque de fondation pas parfait.
- 3.3. Fixer le motoréducteur à la plaquer de fondation avec les écrous et les rondelles fournis (Fig.4).





4. SYSTEME DE DEVERROUILLAGE

4.1. Pour déverrouiller :

- Insérer la clef et la tourner pour ouvrir le guichet qui protège la levier de déverrouillage (Fig.5).
- Tourner la poignée du déverrouillage complètement à droite vaincrant la résistance du ressort intérieur (Fig.6).

4.2. Pour rebloquer:

- Tourner la poignée vers la gauche jusqu'à son arrêt.
- Ecouler manuellement le vantail jusqu'à l'embrayage des pignons, après le système est re-établi pour l'utilisation automatique.
- Refermer le guichet et enlever la clef.

